

# Comment maîtriser l'enherbement des exploitations maraîchères biologiques de la vallée Arize-Lèze

Projet retenu dans le cadre l'appel à projets CASDAR « mobilisation collective pour l'agro-écologie »

## Projet visant à maîtriser l'enherbement en maraîchage biologique par une approche globale de l'exploitation agricole

Le projet vise à conforter une dynamique professionnelle collective sur la maîtrise de l'enherbement en maraîchage biologique, principale contrainte technique, par une approche globale des exploitations agricoles de la vallée Arize-Lèze. Innovant pour ce territoire à caractère rural mais d'attraction toulousaine pour la commercialisation, à cheval sur les départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège, ce projet permet l'échange de pratiques et de savoir-faire entre maraîchers.

Le projet veut améliorer les performances technico-économiques des exploitations maraîchères biologiques, développer les échanges entre producteurs sur les pratiques et savoir-faire, s'organiser pour mutualiser et fournir en légumes biologiques les demandes locales et diversifier les circuits de commercialisation des maraîchers bio au-delà de la vente directe.

La diversité des partenaires permet une approche globale du système d'exploitation d'un point de vue technique et économique, ainsi qu'une organisation collective à l'échelle du territoire. Les interactions et les complémentarités entre les différentes pratiques identifiées seront analysées. Des essais seront mis en place sur diverses exploitations, permettant de comparer les expériences dans différents contextes sociaux et pédoclimatiques. Plusieurs actions pourront être réalisées sur une même exploitation agricole, la combinaison de plusieurs pratiques permettant de mettre en évidence la dimension systémique de l'approche agro-écologique en maraîchage biologique, et l'impact sur la possibilité de diversifier ses circuits de commercialisation (vente directe, mais aussi demi-gros).

### PROJET des maraîchers bio de l'Arize-Lèze

- Région : Midi-Pyrénées – Département : Haute-Garonne (31)
- Territoire concerné : Vallée de l'Arize-Lèze
- Nombre d'agriculteurs impliqués : 60
- Structure porteuse de la demande : ERABLES 31 Groupement des agriculteurs bio de Haute-Garonne
- Montant de la subvention CASDAR : 55 337,50 €
- Budget total du projet : 110 675 €